Longlaville (54) : un clandestin libyen, sous le coup d'une OQTF, insulte et menace "d'éventrer" les policiers, avant d'affirmer qu'il va "violer" l'une des fonctionnaires. Il est condamné à du sursis

11/03/2022 à 17h34



Dans la matinée du 3 mars, à Longlaville, ce ressortissant libyen a fait l'objet d'un contrôle d'identité. Il n'a pas aimé. En situation irrégulière, l'homme a copieusement insulté et menacé les policiers. Après avoir passé le week-end en prison, il a été jugé en comparution immédiate à Briey.

Visiblement, Ahmed n'est pas du matin. Au moment des croissants, ce 3 mars à Longlaville, il fait l'objet d'un contrôle d'identité. Mais il n'a pas ses papiers. Pas du tout même puisqu'il est en situation irrégulière. Au lieu de faire acte de contrition, il insulte les policiers. Faisant même référence à un groupe de rap français à l'acronyme bien connu.

Les outrages se poursuivent jusqu'à la cellule du commissariat. On passe même aux menaces lorsque l'homme de 29 ans annonce son intention « d'éventrer » les garants de l'ordre. Il dit même qu'il va « violer » l'une des fonctionnaires. Une autre policière, d'origine maghrébine, en prend également pour son grade. Pas du tout, dit le sans-papiers dans son box, il voulait juste savoir « si elle était musulmane », traduit l'interprète.

(…) Mais au fait, est-ce bien Ahmed qu'on interroge dans le prétoire ? Car la procureure Galen relève : « Lorsqu'il s'est fait contrôler en Allemagne, il a déclaré s'appeler Omar… » « Non, il a donné sa véritable identité aux policiers français, répond l'interprète. En Allemagne, il avait donné un autre nom de peur d'être expulsé. »

(…) Comme le rappelle la patronne du parquet, qui réclame huit mois de prison avec sursis. L'intervention de Me Paciocco en faveur du primo-délinquant atténue la douloureuse : ce sera six mois avec sursis. « À la moindre infraction, vous irez en prison », avertit le juge. Lequel précise : « De toute façon, vous avez l'obligation de quitter le territoire. » L'interprète d'Ahmed : « Il va partir tout de suite ! »

Le Républicain Lorrain

(Merci à Adri)